CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX
http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de *Pontificalis Romani* INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

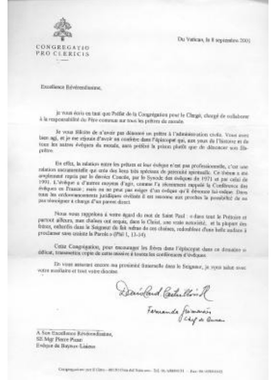
Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)

jeudi 1er avril 2010
Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site http://www.virgo-maria.org/.

Le '*cardinal*' Castrillón Hoyos[1] protège les '*prêtres*' pédophiles Le fac-similé qui accable !



CONGREGATIO PRO CLERICIS

Du Vatican, le 8 septembre 2001

Excellence Révérendissime,

Je vous écris en tant que Préfet de la Congrégation pour le Clergé, chargé de collaborer à la responsabilité du Père commun sur tous les prêtres du monde.

Je vous félicite de n'avoir pas dénoncé un prêtre à l'administration civile. Vous avez bien agi, et je me réjouis d'avoir un confrère dans l'épiscopat qui, aux yeux de l'histoire et de tous les autres évêques du monde, aura préféré la prison plutôt que de dénoncer son fils-prêtre.

En effet, la relation entre les prêtres et leur évêque n'est pas professionnelle, c'est une relation sacramentelle qui crée des liens très spéciaux de paternité spirituelle. Ce thème a été amplement repris par le dernier Concile, par le Synode des évêques de 1971 et par celui de 1991. L'évêque a d'autres moyens d'agir, comme l'a récemment rappelé la Conférence des évêques de France ; mais on ne peut pas exiger d'un évêque qu'il dénonce lui-même. [illegible]

Nous vous rappelons à votre égard le mot de Saint Paul : « dans tout le Prétoire et partout ailleurs, mes chaînes ont acquis, dans le Christ, une vraie notoriété, et la plupart des frères, enhardis dans le Seigneur du fait même de ces chaînes, redoublent d'une belle audace à proclamer sans crainte la Parole » (Phil 1, 13-14).

Cette Congrégation, pour encourager les frères dans l'épiscopat dans ce domaine si délicat, transmettra copie de cette missive à toutes les conférences d'évêques.

En vous assurant encore ma proximité fraternelle dans le Seigneur, je vous salue avec votre auxiliaire et tout votre diocèse.

A Son Excellence Révérendissime,
SE Mgr Pierre Pican
Evêque de Bayeux-Lisieux





Mgr Fellay a qualifié le 04 décembre 2007 à Flavigny[2] d'« *ami très précieux* » un prélat, le soi-disant '*cardinal*', l'abbé[1] Dario Castrillón Hoyos, qu'il a assidument fréquenté depuis des années, en vue de lui livrer l'œuvre sacerdotale de Mgr Lefebvre, et qui apparaît aujourd'hui publiquement, **en tant que Préfet, dès 1996, de la *Sacrée congrégation vaticane pour le clergé*, encourager ouvertement les pseudo-« *évêques* » conciliaires à protéger les '*prêtres*' pédophiles[1]** qui sévissent dans leurs diocèses.

Le soi-disant '*cardinal*' abbé Castrillón Hoyos[1] « *félicite* » en effet un '*évêque*' français (Pican) « *de n'avoir pas dénoncé un prêtre à l'administration civile* ».

---

[1] **L'abbé Dario Castrillón Hoyos n'est qu'un simple prêtre catholique dévoyé, validement ordonné prêtre le 26 octobre 1952, mais invalidement soi-disant « *consacré* » « *évêque* » le 18 juillet 1971 selon la nouvelle pseudo-« *consécration* » épiscopale conciliaire « *œcuménique* » mondialiste du 18 juin 1968, totalement et radicalement invalide (et quelle que puisse être l'intention de l'évêque consécrateur), car en particulier hérétique et totalement inventée par les liturgistes conciliaires modernistes apostats Dom Botte et Lécuyer, placé sous l'autorité du Franc-Maçon Lazariste Annibale Bugnini⁂ (nom de code maçonnique *BUAN*) par l'évêque apostat homosexuel Montini-Paul VI (cf www.rore-sanctifica.org)**
http://www.catholic-hierarchy.org/bishop/bcashoy.html
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-16-A-00-Hoyos_liberte_religieuse_Colombie.pdf

[2] **http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-02-26-A-00-Flavigny.pdf**

Rappelons les faits :

- **1996 :** Sont révélés les agissements de l'abbé René Bissey, prêtre du diocèse de Bayeux, accusé d'un viol et de plusieurs agressions sexuelles sur des mineurs.
- **Octobre 2000** : À Bayeux, dans le Calvados, l'abbé René Bissey, curé de Bayeux, est condamné à 18 ans de prison pour viols et agressions sexuelles.
- **15 juin 2001 :** Le procureur de la République de Caen requiert, 4 à 6 mois de prison avec sursis contre Mgr Pierre Pican, pour que ce procès – le premier d'un évêque, pour non-dénonciation d'un prêtre pédophile – ait une "vertu pédagogique"
- **4 septembre 2001** : ‘Monseigneur’ **Pierre Pican**, ‘évêque’ de Bayeux-Lisieux, son protecteur, est, lui, condamné à **trois mois de prison avec sursis pour non-dénonciation de crime**. Le code pénal, dont l'article 434.3 donne obligation de dénonciation à tout responsable d'institution, publique ou privée, des actes pédophiles, de quelque nature qu'ils soient, sur des mineurs de 15 ans. Et ‘Mgr’ Pican a couvert le ‘prêtre’ Bissey. "*Dossier des occasions manquées*", a dit le procureur, pour qui le comportement de Pierre Pican est d'autant plus critiquable qu'il **savait pertinemment que les victimes n'étaient âgées que de 6 à 13 ans**. Plus qu'un refus de dénonciation, le magistrat parlera même d'une "*certaine forme de dissimulation*".

Pierre Pican savait pertinemment que les victimes n'étaient âgées que de 6 à 13 ans (Le Monde)

- **8 septembre 2001** : **Lettre de Castrillón-Hoyos à ‘Mgr’ Pican pour le féliciter** de ne pas avoir dénoncé l'abbé Bissey, violeur-prédateur des jeunes de 6 à 14 ans

> je vous écris en tant que Préfet de la Congrégation pour le Clergé, chargé de collaborer à la responsabilité du Père commun sur tous les prêtres du monde.
>
> Je vous félicite de n'avoir pas dénoncé un prêtre à l'administration civile. Vous avez bien agi, et je me réjouis d'avoir un confrère dans l'épiscopat qui, aux yeux de l'histoire et de tous les autres évêques du monde, aura préféré la prison plutôt que de dénoncer son fils-prêtre.





« Je vous félicite de n'avoir pas dénoncé un prêtre à l'administration civile Vous avez bien agi »
‘cardinal’ Castrillón Hoyos à l'adresse de ‘Mgr’ Pican

- **26 décembre 2001** : Malgré cette condamnation, 'Mgr' Pican ne fait pas amende honorable mais demande aux victimes des viols de pardonner au 'prêtre'-violeur :

> *« Non seulement l'évêque de Bayeux et Lisieux, Mgr Pierre Pican, condamné en septembre à trois mois de prison avec sursis pour non-dénonciation d'atteinte sexuelle sur mineurs, ne fait pas amende honorable, mais il demande aux victimes des actes pédophiles de l'abbé René Bissey «un moment de pardon». Invité lundi sur France Bleu Basse-Normandie, le prélat les a interpellées en ce sens: «Aux victimes du père Bissey, j'oserai dire: qu'elles aient la patience [...] de profiter de toutes les occasions pour qu'un moment de pardon, peut-être, puisse être formulé dans l'intime de leur cœur en direction de l'auteur», a-t-il déclaré. Mgr Pican a toutefois nuancé son propos en reconnaissant que ce pardon ne pourrait probablement pas intervenir «avant des années».*
>
> *Interrogé sur sa condamnation, le prélat a déclaré : «J'ai eu le sentiment, qui demeure un peu, des immenses limites de la justice humaine.» Et il a ajouté, pour que l'on comprenne bien : «Je ne suis pas, de près ou de loin, impliqué dans cette affaire. Je le suis en qualité de responsable.»* Libération, 26 décembre 2001



«Aux victimes du père Bissey, j'oserai dire : qu'elles aient la patience [...] de profiter de toutes les occasions pour qu'un moment de pardon, peut-être, puisse être formulé dans l'intime de leur cœur en direction de l'auteur» 'Mgr' Pican

Le site progressiste ***Golias*** a publié à sa une le fac-similé **d'une lettre dévastatrice de Castrillón Hoyos** et qui dévoile la protection qu'il accorde aux protecteurs de pédophiles :

Texte de la lettre de Castrillón Hoyos à 'Mgr' Pierre Pican, 'évêque' de Bayeux-Lisieux.

> « Excellence Révérendissime.
>
> « je vous écris **en tant que Préfet de la Congrégation pour le Clergé**, chargé de collaborer à la responsabilité du Père commun sur tous les prêtres du monde.
> **Je vous félicite de n'avoir pas dénonce un prêtre à l'administration civile Vous avez bien agi,** et je me réjouis d'avoir un **confrère dans l'épiscopat qui, aux yeux de l'histoire** et de tous les autres évêques du monde, **aura préféré la prison plutôt que de dénoncer son fils-prêtre**.
>
> « En effet, la relation entre les prêtres et leur évêque n'est pas professionnelle, c'est une relation sacramentelle qui crée des liens très spéciaux de paternité spirituelle Ce thème a été amplement repris par le dernier Concile, par le Synode des évêques de 1971 et par celui de 1991. L'évêque a d'autres moyens d'agir, comme l'a récemment rappelé la Conférence des évêques en France ; mais on ne peut pas exiger d'un évêque qu'il dénonce lui même. Dans tous les ordonnancements juridiques civilisés il est reconnu aux proches la possibilité de ne pas témoigner à charge d'un parent direct.
>
> « Nous nous rappelons à votre égard du mot de Saint Paul « *dans tout le Prétoire et partout ailleurs, mes chaînes ont acquis, dans le Christ, une vraie notoriété. et la plupart des frères, enhardis dans le Seigneur du fait même de ces chaînes, redoublent d'une belle audace à proclamer sans crainte la Parole* » (Phil I. 13-14)
>
> « Cette Congrégation, pour encourager les frères dans l'épiscopat dans ce domaine si délicat, transmettra copie de cette missive à toutes les conférences d'évêques En vous assurant encore ma

proximité fraternelle dans le Seigneur, je vous salue avec votre auxiliaire et tout votre diocèse. » Castrillón Hoyos, 8 septembre 2001



Du Vatican, le 8 septembre 2001

Excellence Révérendissime,

je vous écris en tant que Préfet de la Congrégation pour le Clergé, chargé de collaborer à la responsabilité du Père commun sur tous les prêtres du monde.

Je vous félicite de n'avoir pas dénoncé un prêtre à l'administration civile. Vous avez bien agi, et je me réjouis d'avoir un confrère dans l'épiscopat qui, aux yeux de l'histoire et de tous les autres évêques du monde, aura préféré la prison plutôt que de dénoncer son fils-prêtre.

En effet, la relation entre les prêtres et leur évêque n'est pas professionnelle, c'est une relation sacramentelle qui crée des liens très spéciaux de paternité spirituelle. Ce thème a été amplement repris par le dernier Concile, par le Synode des évêques de 1971 et par celui de 1991. L'évêque a d'autres moyens d'agir, comme l'a récemment rappelé la Conférence des évêques en France ; mais on ne peut pas exiger d'un évêque qu'il dénonce lui-même. Dans tous les ordonnancements juridiques civilisés il est reconnu aux proches la possibilité de ne pas témoigner à charge d'un parent direct.

Nous nous rappelons à votre égard du mot de Saint Paul : « dans tout le Prétoire et partout ailleurs, mes chaînes ont acquis, dans le Christ, une vraie notoriété, et la plupart des frères, enhardis dans le Seigneur du fait même de ces chaînes, redoublent d'une belle audace à proclamer sans crainte la Parole » (Phil 1, 13-14).

Cette Congrégation, pour encourager les frères dans l'épiscopat dans ce domaine si délicat, transmettra copie de cette missive à toutes les conférences d'évêques.

En vous assurant encore ma proximité fraternelle dans le Seigneur, je vous salue avec votre auxiliaire et tout votre diocèse.

Darío Card. Castrillón H

Fernando Guimarães
Chef de Bureau

A Son Excellence Révérendissime,
SE Mgr Pierre Pican
Evêque de Bayeux-Lisieux

Congregazione per il Clero - 00120 Città del Vaticano - Tel. 06/69884151 - Fax: 06/69884845

Et Golias commente :

« En aval, le système est évidemment déstabilisé dés lors que le secret soigneusement enfoui remonte à la surface. Par un effet curieux de miroir, les dérives affectives et sexuelles des uns déstabilisent les autres, lors même qu'ils ne sauraient raisonnablement être accusés des mêmes turpitudes. En fait l'équilibre du système – aujourd'hui de plus en plus fragilisé – repose sur un déni réciproque et secrètement complice où personne n'a intérêt à lever le voile. Fût-il criminel ! Et même après condamnation d'un prêtre pour pédophilie et de son évêque pour l'avoir protégé !

En atteste, par exemple, le document que notre quotidien en ligne www.golias.fr publie ci- après. ***Il s'agit d'une lettre officielle adressée le 8 septembre 2001 à Mgr Pican, à l'époque évêque de Bayeux-Lisieux, récemment parti à la retraite. Ce document lui est envoyé par le cardinal (colombien) Castrillón Hoyos, en charge alors au Vatican du dicastère de la Congrégation pour le Clergé*** *(c'est à dire le responsable de l'ensemble des prêtres catholiques à travers le monde, soit environ 410 000).*

Le cardinal Castrillón Hoyos est un proche de Josef Ratzinger car en charge aussi de la Commission « Ecclesia Dei », organisme crée pour aider au rapprochement avec les intégristes catholiques.

La lettre du prélat colombien intervient juste après la condamnation de Mgr Pican à trois mois de prison avec sursis pour avoir « protégé » un prêtre pédophile de son diocèse, l'abbé Bissey condamné lui-même à 18 ans de prison*. On lira avec stupéfaction que dans sa missive* **le cardinal Castrillón Hoyos *« félicite » l'évêque français « de n'avoir pas dénoncé un prêtre à l'administration civile ».*** *Et le responsable au Vatican de poursuivre : « Je me réjouis d'avoir un confrère dans l'épiscopat qui, aux yeux de l'histoire et de tous les autres évêques du monde, aura* ***préféré la prison plutôt que de dénoncer son fils-prêtre*** *».*[3]



Castrillón Hoyos a été en charge de la commission *Ecclesia Dei* pendant plus de 10 ans, étant également *Préfet de la Sacrée Congrégation du Clergé* (!). Il a travaillé de façon très étroite avec Mgr Fellay pour mettre sur pied le processus d'intégration de la FSSPX dans l'église Conciliaire et les fallacieuses « ***discussions doctrinales*** ».

- **Voilà le milieu ecclésiastique qu'apprécie Mgr Fellay et qu'il aime tant qu'il voudrait lui soumettre tout le clergé de la FSSPX et des communautés amies !**
- Voilà où mènent les « ***pourparlers avec Rome*** » auxquels Mgr Fellay a consacré toute son énergie depuis l'élection du « ***bon Benoît XVI*** », **en osant honteusement expulser ignominieusement de la FSSPX les rares prêtres courageux, tels les abbés Méramo et Cériani qui tentaient d'élever des objections** devant cette politique de trahison criminelle évidente de l'œuvre sacerdotale de Mgr Lefebvre !

[3] http://www.golias fr/spip.php?article3794

- Voilà les « ***amis très précieux***[2] » de Mgr Fellay ! « ***Qui se ressemble s'assemble*** » !

Mgr Lefebvre avait rejeté cette clique romaine moderniste corrompue jusqu'à la moëlle, qu'il qualifiait même de « ***mafia*** » et d'artisan de la « ***déchristianisation*** ».

VM a consacré plusieurs dossiers et une page sur son site à Mme Randy Engel, qui a publié « *Le Rite de la sodomie* » consacré aux réseaux homosexuels dans l'Église catholique. Ces réseaux subversifs recoupent ceux des clercs pédophiles :



http://www.virgo-maria.org/Engel_pages/randy_engel.html

À la tête de cette même soi-disant « ***commission doctrinale*** » de la FSSPX se trouve également le prélat argentin **Mgr de Galarreta qui a ordonné lui-même un clerc homosexuel**[4] **après avoir couvert de son autorité le séminariste violeur-prédateur pédéraste Urrutigoity.**

La corruption innommable actuelle de la haute hiérarchie conciliaire « *œcuménique* » mondialiste maçonnique et apostate empuantit désormais la terre et même le Ciel !

Décidemment les narines de Mgr Fellay sont à toute épreuve !

Continuons le bon combat

La Rédaction de *Virgo-Maria*

RAPPEL INDISPENSABLE

***Virgo-Maria* n'aura pas ménagé ses efforts – en publiant nombre de dossiers FACTUELS et soigneusement documentés** sur la colonisation de la hiérarchie conciliaire par des réseaux de clercs homosexuels et pédophiles et sur leurs méthodes – **pour avertir à temps les autorités félonnes de la Fraternité Saint Pie X de l'état moral épouvantable des clercs apostats qui dirigent le Vatican** depuis le pseudo « *Concile* » Vatican II, **auxquels ces autorités félonnes veulent résolument livrer l'œuvre sacerdotale de Mgr Lefebvre**, fondée pour la préservation du Sacerdoce **sacrificiel** catholique sacramentellement valide.

Pour s'en convaincre il suffit de **relire aujourd'hui** les dossiers suivants :
http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-06-17-A-00-Manteau_de_Noe.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-03-23-A-00-Annonce_Dossier_Mme_Engel.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-12-29-B-00-Benoit_XVI_Homosexualite.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-01-20-A-00-Homosexualite_de_Paul_VI.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-02-16-A-00-Mgr_de_Galarreta_compromis.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-20-A-00-Vatican-Homosexuel.pdf

CES AVERTISSEMENTS SALVATEURS n'auront eu d'autres effets que de déclencher une tempête de calomnies contre *VM* de la part de la tourbe des mauvais clercs incrustés dans la Tradition catholique.

Ce sont ces mêmes mauvais clercs (**sans doute manipulés par des Rose-Croix**[5]**) qui exigent toujours aujourd'hui – comble de l'hypocrisie, de l'absurdité et de l'impiété ! – que les clercs et les fidèles**

[4] **http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-02-16-A-00-Mgr_de_Galarreta_compromis.pdf**

catholiques __continuent à reconnaître__ comme __soi-disant « *Papes légitimes* », « *Vicaires sur Terre de Jésus-Christ SEUL et UNIQUE MESSIE de DIEU* »__ (simplement *Materialiter* ou non), des intrus imposteurs conciliaires antichrists R+C qui ne cessent, en cette soi-disant qualité de « *Vicaires de Jésus-Christ, MESSIE* » qui leur est ainsi continuellement reconnue, __d'apostasier publiquement et formellement dans les Synagogues, la MESSIANITÉ[6] MÊME DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST__ !

C'est précisément __l'opiniâtreté même du MAINTIEN__ – contre les FAITS publics – __de cette position aussi absurde qu'impie de ces mauvais clercs__, qui __permet la MANIFESTATION__ en pleine lumière et en pleine rage destructrice satanique __du « *MYSTÈRE d'INIQUITÉ* », ce MYSTÈRE CLÉRICAL__ enseigné par Saint Paul, dont la MANIFESTATION contemporaine actuelle réalise sous nos yeux, ce que Saint Jean a prophétisé depuis bientôt 2000 ans au XIIIème chapitre de son Apocalypse, à savoir **__l'ascension de la « *BÊTE de la TERRE* »__, cette BÊTE RELIGIEUSE conciliaire qui surgit des dépouilles APPARENTES de la Sainte Église aujourd'hui éclipsée, __cette « *BÊTE de la TERRE* », selon Saint Jean, « *aux deux cornes de l'Agneau et à la voix du Dragon* » « *qui fait adorer à tous les habitants de la Terre* », la « *BÊTE de la MER* »__, c'est-à-dire la « BÊTE » actuelle du __Mondialisme anglais__ et américain, protestant, __maçonnique et antichrist__, qui disloque et détruit aujourd'hui les nations chrétiennes.**

__Rappelons ce que nous avions découvert avec effarement__ sur le __Cardinal américain de Boston John Joseph Whrigt__, __dès le 19 avril 1969, jusqu'en 1979, *Préfet de la Sacrée Congrégation du Clergé*__ à la Curie romaine, **__qui en 1975 condamna Mgr Lefebvre et prononça la dissolution de son séminaire d'Écône__**, à partir de la lecture de l'ouvrage très précis et très documenté de plus de 1.300 pages « ***The Rite of Sodomy, Homosexuality and the Roman Catholic Church*** » de la célèbre et très sérieuse journaliste américaine catholique, Mme Randy Engel[7], et **que nous exposions le 29 décembre 2008[8]** aux lecteurs de *Virgo Maria* :

__Début de citation du VM__ :

3 Les réseaux homosexuels en action au moment de Vatican II : le cas du « ***cardinal*** » **Wright.** Ses viols homosexuels**, son soutien à l'entrisme à Vatican II,** son action contre Mgr Lefebvre.

3.1 Les crimes de viols homosexuels **perpétrés par le futur '*cardinal*'** Wright**,** dès le pontificat de Pie XII.

Randy Engel traite des forfaits homosexuels commis par le futur '*cardinal*' Wright, l'une des personnes les plus haut placées dans la hiérarchie ecclésiastique catholique américaine, sous le pontificat de Pie XII, **consacré évêque le 30 juin 1947 par le cardinal Cushing[9][13].**

---

[5] **Rappelons que __l'introduction de sectaires homosexuels dans le clergé catholique est une constante historique des méthodes des loges britanniques illuminées satanistes Rose+Croix__, celles-ci ayant même constitué des rituels satanistes secrets infâmes de magie sexuelle de pédérastie et de pédophilie (S.R.I.A., Golden Dawn, O.T.O, etc….) qui leur inspirent leurs initiatives démoniaques.**

[6] **http://www.virgo-maria.org/articles/2010/VM-2010-03-09-A-00-Mgr_Lefebvre_apres_synagogue_v2.pdf**
http://www.virgo-maria.org/articles/2010/VM-2010-03-07-A-00-Benoit_XVI_a_la_synagogue.pdf
http://www.nostra-aetate.org/La-lettre-Serviam/SERVIAM_025.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2010/VM-2010-02-24-B-00-Mgr_Lefebvre_scandalise_par_synagogue.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2010/VM-2010-02-18-A-00-1000_rabbins_soutiennent_Mgr_Fellay.pdf
http://resistance-catholique.org/documents/2008/RC_2008-05-28_La-visite-de%20Benoit-XVI-a-la-Synagogue-de-New-York.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-10-04-A-00-Benoit_XVI-et_les_Juifs.pdf
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2008/april/documents/hf_ben-xvi_spe_20080418_synagogue-ny_fr.html
http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-06-19-A-00-Declarations_B16_en_Israel.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-06-17-A-00-Benoit_XVI_renonce_convertir_juifs.pdf

[7] **http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-03-23-A-00-Annonce_Dossier_Mme_Engel.pdf**

[8] **http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-12-29-B-00-Benoit_XVI_Homosexualite.pdf**

[9] http://www.catholic-hierarchy.org/bishop/bwright html

Nous donnons ci-dessous un tableau de la carrière ecclésiastique du '*cardinal*' Wright :



John Joseph *Cardinal* Wright †

Deceased

Prefect of the Congregation for the Clergy

Cardinal-Priest of Gesù Divin Maestro alla Pineta Sacchetti

Events

Date	Age	Event	Title
18 Jul 1909		Born	*Dorchester*
8 Dec 1935	26.4	Ordained Priest	Priest of Boston, Massachusetts, USA
10 May 1947	37.8	Appointed	Auxiliary Bishop of Boston, Massachusetts, USA
10 May 1947	37.8	Appointed	Titular Bishop of Aegeae
30 Jun 1947	37.9	Ordained Bishop	Titular Bishop of Aegeae
28 Jan 1950	40.5	Appointed	Bishop of Worcester, Massachusetts, USA
23 Jan 1959	49.5	Appointed	Bishop of Pittsburgh, Pennsylvania, USA
23 Apr 1969	59.8	Appointed	Prefect of the Congregation for the Clergy
28 Apr 1969	59.8	Elevated to Cardinal	
28 Apr 1969	59.8	Appointed	Cardinal-Priest of Gesù Divin Maestro alla Pineta Sacchetti
10 Aug 1979	70.1	Died	Prefect of the Congregation for the Clergy

- Consistory - 1969: Created Cardinal
- Conclave - August 1978: Unable to Participate
- Conclave - October 1978: Participated

- a priest for 43.7 years
- a bishop for 32.1 years
- a cardinal for 10.3 years

- Ordained Priest by:
  - Francesco *Cardinal* **Marchetti Selvaggiani** †
- Principal Consecrator:
  - Richard James *Cardinal* **Cushing** †
- Principal Co-Consecrators:

Extrait du site *Catholic-Hierarchy*

Le '***cardinal***' Wright fut nommé **préfet de la congrégation pour le clergé par Montini-Paul VI (également homosexuel notoire[10] et surnommé** « ***La Montini*** ») **le 28 avril 1969**.

Après vérification, **Wright ne figure pas sur la liste Pecorelli de 1978[11][14]**, ce qui ne veut pas dire qu'il n'était pas Franc-maçon, mais **simplement qu'il n'était pas inscrit au Grand-Orient d'Italie**. Si, comme il est légitime d'en faire l'hypothèse, il appartenait à la haute maçonnerie britannique illuministe Rose+Croix, cette absence d'inscription est normale.

Afin de donner un aperçu des ignominies perpétrées par ces clercs conciliaires prévaricateurs, la ***New Oxford Review*** a sélectionné un passage où Randy Engel décrit **une scène très pénible de viol par des clercs buvant du coca**, aux États-Unis, scène qui met nommément en cause '***Mgr***' **John Wright** (ancien '***archevêque***' auxiliaire de Boston) et un abbé Page, ainsi qu'une victime nommée Bill Burnett (qui a accusé par la suite les deux prédateurs homosexuels). **Ces faits se sont déroulés entre 1952 et 1955 selon Randy Engel*[15]*.**

[10] **http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-01-20-A-00-Homosexualite_de_Paul_VI.pdf**
[11] **http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-08-11-C-00-Liste-Pecorelli.pdf**
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/ListeAGNOLI_Pecorelli_version_1_3reduit.xls
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/Agnoli-Liste.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/Agnoli-Liste-Cardinaux.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/Agnoli-Liste-sous-Jean_XXIII.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/Agnoli-Liste-sous-Paul_VI.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/Agnoli-Liste-sous-Pie_XII.pdf



Le '*Cardinal*' Wright, clerc homosexuel préfet de la congrégation pour le clergé (1969-1979)

*« **Burnett a déclaré que le rituel du viol commençait par deux verres : un Coca pour lui, un Coca avec de l'alcool pour [le frère Raymond] Page [son oncle] et [Mgr] Wright**. Puis Wright le dévêtait, tombait à genoux devant le garçon debout et le couvrait de baisers : … (…[12])[16] LIRE LA SUITE DANS L'ANNEXE A*

Déjà en 1996, dans un long article intitulé « ***La splendide obsession de Mgr Wuerl* »,** et publié par ***Mother's Watch***, Randy Engel écrivait un texte ('Mgr' Wuerl fut le secrétaire particulier et protégé de Wright),

*« traitant des relations exceptionnelles que Wuerl entretenait avec les membres de la communauté gay de Pittsburgh, qui l'appellent "Donna" Wuerl… ».*Randy Engel

Wright présente plutôt le profil d'un initié Rose+Croix : **clerc homosexuel, il affichait une façade de « *traditionaliste* », ainsi que le dénonçait Jean Madiran dans *Itinéraires* en 1975 :**

*« **Le cardinal Wright passait, ou se faisait passer, pour un traditionaliste**, un résistant, un héros clandestin, **un martyr anonyme, courageux en cachette et secrètement sincère**. Sans que personne puisse, tellement il est habile, s'en apercevoir jamais. En vérité il est comme les autres prélats bureaucrates, il est à la botte du parti qui tient l'Église militante sous son occupation étrangère. Comme les autres cardinaux-préfets, il est l'ombre dérisoire d'un cardinal de la sainte Église romaine. Ayant prononcé le rejet, bien entendu non motivé, du recours de l'abbé Jamin, l'ayant ainsi abandonné au bon plaisir du parti ecclésiastique local, il a voulu en outre y ajouter l'injonction d'obéir en toutes choses aux ordres de l'évêque : ce qui est explicitement joindre le sarcasme à l'iniquité. Tous et chacun sauront désormais quel est, **derrière son masque convenu, le visage véritable du cardinal dérisoire**. »* Jean Madiran, *Itinéraires,* n°190, février 1975, page 65

«S*e **faisait passer, pour un traditionaliste**, un résistant, un héros clandestin, **un martyr anonyme, courageux en cachette et secrètement sincère** »* :

Mais n'est-ce pas là l'image illusoire même de Ratzinger-Benoît XVI que Mgr Fellay a essayé de « ***vendre*** » aux fidèles et aux clercs de la FSSPX, que ce soit à Paris en juin 2007 ou à Flavigny en décembre 2007 ? N'est-ce pas le même archétype du « ***bon*** » Benoît XVI impuissant face aux « ***méchants*** » évêques, mais secrètement favorable à la Tradition ? **C'est ce même « *artifice* » (mot de l'abbé Chautard, FSSPX) que l'homosexuel '*Mgr*' Wright a réussi pendant un temps à faire croire dans les milieux de la Tradition catholique et auprès de Mgr Lefebvre**.

Et Jean Madiran poursuivait la mise au pilori du 'cardinal' Wright en juin 1978, qu'il qualifiait de « ***cardinal félon*** », de « ***misérable*** », « ***à l'autorité morale égale à zéro*** » :

« Réapparition du cardinal dérisoire

Un ou deux mots d'un autre « catéchisme » : L'enseignement du Christ, sous-titre : catéchisme catholique pour adultes, préface du cardinal Wright (mais oui !), édité au début de l'année par la Librairie Téqui

[12] The Rite of sodomy, Randy Engel, p 698

(maison d'édition d'ancienne et bonne réputation, mais récemment rachetée par Pierre Lemaire). Il s'agit de l' « édition française », c'est-à-dire de la « traduction en langue française » d'un ouvrage publié en 1975 aux États-Unis. Il y aurait beaucoup à dire sur ce livre. Déjà il est décon sidéré par la caution que lui apporte ***le cardinal Wright, personnage suspect, à l'autorité morale égale à zéro****. Rappelez-vous :* ***c'est lui le cardinal dérisoire****, c'est lui l'ombre dérisoire d'un cardinal de la sainte Église romaine,* ***dont le masque est tombé lors de l'affaire Jamin*** *[13]([17]). C'est lui encore qui fut l'un des trois cardinaux félons de 1975 : ceux qui ont convoqué à Rome Mgr Lefebvre en lui dissimulant qu'ils le faisaient comparaître en tant que juges, par ordre du pape ; lui racontant au contraire qu'il s'agissait simplement d'un amical échange de vues [14]([18]). Ce personnage misérable est depuis je ne sais combien d'années l'inamovible préfet de la congrégation romaine pour le clergé, donc responsable direct de la décomposition mentale à laquelle le clergé est aujourd'hui abandonné sans secours ni réaction. Cette dernière responsabilité, s'ajou tant aux précédentes, devrait lui interdire de se mêler en quoi que ce soit des affaires religieuses et surtout du catéchisme. Il est l'exemple parfait du hiérarque disqualifié. »* Jean Madiran, *Itinéraires,* n°224, juin 1978, page 187

3.2 Le rôle de Wright pour promouvoir la maçonnerie, le B'naï B'rith, l'ADL (Anti-defamation League) **et l'entrisme des observateurs non-catholiques à Vatican II**

Mary Ball Martinez dénonçait déjà Wright pour son œcuménisme en 1956 (page 693 du livre de Randy Engel) au sujet du Symposium canadien intitulé ***« La Grande action de l'Église chrétienne*** » en 1956. Le cardinal Cushing, son consécrateur, avait le dégoût des sujets théologiques selon Randy Engel (p 692) (sic).

« ***Le Cardinal Cushing, comme Spellman, s'absorbait dans la construction de l'immobilier et la levée des fonds, et pas dans le prosélitisme envers les Protestants, les Juifs et les Maçons****.* ***Cushing fut primé comme l'Homme B'naï B'rith de l'année des loges judéo-maçonniques*** *et* ***Wright se livra avec joie à une association de long terme avec la Ligue B'naï B'rith Anti-Diffamation (ADL).*** *En 1957 les B'naï B'rith de Worcester donnèrent un prix à Wright pour son « travail exceptionnel dans la Communauté ».*

L'un des amis les plus proches de Wright à Worcester était Joseph L.Lichten, un dirigeant de la Ligue B'naï B'rith Anti-Diffamation. Ce fut grâce à l'influence de Wright que Lichten devint un observateur Juif durant le concile Vatican II.

Il se racontait qu'un oncle de Wright était un maçon de haut grade à Worcester, mais cela n'a jamais été confirmé publiquement.

C'est un fait de notoriété publique que, cependant, Mgr (plus tard cardinal) Wright entretenait des relations très intimes avec la Franc-maçonnerie et qu'il fit avancer le programme de la Loge*, un programme condamné par une longue succession de papes commençant avec le Pape Clément XII dans son instruction pontificale, In Eminenti en 1738 et continuant à travers le Pape Léon XIII dans sa lettre encyclique Humanus Genus en 1884.*

Après que Wright fut devenu évêque de Pittsburgh, ***il entra dans une fusion entre les Franc-maçons et les Chevaliers de Colombus en intégrant les Œuvres des Chevaliers et des Nobles. »****[15][19]Randy Engel*

Pie XII a créé le diocèse de Worcester le 14 avril 1950, uniquement pour Wright (Randy Engel, p 697).

Ces réseaux homosexuels ecclésiastiques s'identifient et se structurent visiblement avec une certaine homogénéité d'« ***affinités*** ».

[13] (4) Sur le cardinal Wright, voir notre article : *Rome occupée,* dans ITINÉRAIRES, numéro 190 de février 1975, p. 64-69.
[14] (5) Tous les documents sont reproduits et commentés dans notre numéro spécial : *La condamnation sauvage de Mgr Lefebvre.*
[15] *The Rite of sodomy*, Randy Engel, p 692

3.3 Les liens de Jacques Maritain avec le 'cardinal' pédéraste Wright. **Maritain et les milieux homosexuels.**

Maritain connaissait bien Wright :

*"**Gilson and Maritain, through the university circles of Boston**, brought much both to the secular society and to the local Catholic community: a renewed knowledge of Thomism, of metaphysics and of theology. Florian Michel notes that the connections with Maritain are not purely academic. **Maritain knew Bishop John Wright, auxiliary bishop of Boston, well.** Wright would go on to become Bishop of Worcester and Cardinal of the Curia. At a time when Maritain was contemplating his plans for the future, **Bishop Wright played a little-known role in convincing him not to return to France: "Your work must be done here" he was told by the bishop. And Maritain followed this advice**. (14). »*[16][20]

*"**Gilson et Maritain, par l'intermédiaire des cercles de l'université de Boston**, a apporté beaucoup à la fois dans le domaine de la société séculaire et dans celui de la Communauté catholique locale : une connaissance renouvelée du Thomisme, de la Méthaphysique et de la Théologie. Florian Michel souligne que les relations avec Maritain ne sont pas purement académiques. **Maritain connaissait bien Mgr John Wright, évêque auxiliaire de Boston.** Wright deviendra par la suite évêque de Worcester et Cardinal de la Curie. Au moment où Maritain dressait ses plans pour l'avenir, **Mgr Wright a joué un rôle peu connu en le persuadant de ne pas retourner en France: "Votre œuvre doit être accomplie ici" lui a explicité l'évêque. Et Maritain obtempéra à cet avis**. (14). »*[17][21]

Maritain fut aussi l'ami très proche de l'évêque apostat Montini-Paul VI, et fut le promoteur de la doctrine hérétique de la liberté religieuse lors de Vatican II.

Selon certaines sources (ci-après), Jacques et Raïssa Maritain n'auraient pas consommé leur mariage, alors qu'aucun vœu religieux ne fut prononcé, ce qui est contraire aux principes et aux finalités du mariage catholique ordonné à la procréation.

*"Raïssa s'émeut de tout, a un caractère excessif, certainement comme **Jacques puisqu'ils choisiront de ne pas "consommer" leur mariage : aveu plus ou conscient de l'homosexualité de Jacques (ami de Julien Green) ? Pathologie nerveuse ? Ou choix respectable également** ? Personnellement, je trouve ce choix un peu extrême."*[18][22]

***"Il partage certaines choses avec Cocteau, à commencer peut-être par l'homosexualité, assumée chez Cocteau, sublimée en ce que Maritain appelle la pureté avec son épouse**."*[19][23]

3.4 Le 'cardinal' pédéraste Wright fit partie de la commission de trois cardinaux contre Mgr Lefebvre.

Ainsi que le résume un auteur : *« Nous nous souvenons des contacts qu'il eut **avec la fameuse commission romaine composée de trois cardinaux Garronne, Tabera et Wright**. Mgr Lefebvre avait la bonté de nous faire vivre tous ces événements, au séminaire d'Écône. Il nous livrait sa pensée. Il rédigeait même des articles que Jean Madiran s'honorait de publier dans «**Itinéraires**». »*[20][24]

Il est important pour la jeune génération qui n'a pas connu ce combat des années 1970 de rappeler que le 'cardinal' Wright fut mêlé de près au dossier de la FSSPX, car c'est 'Mgr' Wright qui en approuva les statuts en 1970 :

[16] http://www.geocities.com/communaute_catholique_boston/Cheverus.doc
[17] http://www.geocities.com/communaute_catholique_boston/Cheverus.doc
[18] http://www.zazieweb.fr/site/fichelivre.php?num=5326
[19] http://www.zazieweb.fr/site/fichelivre.php?numIsbn=2627
[20] http://www.lechoixdesbibliothecaires.com/livre-63869-plaidoyer-pour-l-unite-la-vraie-fidelite-de-monseigneur-lefebvre.htm

« La Fraternité fut reconnue alors officiellement par S.E. Mgr Charrière, évêque de Fribourg en Suisse le 1er novembre 1970, et ***les statuts furent approuvés chaleureusement par S.E. le cardinal Wright, Préfet de la S. Congrégation pour le Clergé.*** *» Itinéraires*, n°278, décembre 1983, page 158

Cette approbation d'une institution traditionnelle par un clerc aussi suspect que '***Wright***' est typique des pratiques des Rose+Croix. En effet, si le '***cardinal***' Wright a approuva aussi chaleureusement la fondation c'est qu'il pensait être déjà en mesure de la contrôler, ce qui suppose que, dès l'origine et à l'insu de Mgr Lefebvre, la présence d'une ***« taupe de gros calibre*** », connectée avec la haute hiérarchie maçonnique Rose+Croix conciliaire, ait ou donner une telle assurance au clerc homosexuel Wright. Par la suite cette « ***taupe de gros calibre*** » a vraisemblablement **couvert l'entrisme des deux infiltrés, vocations tardives, l'ex(?)-Anglican britannique Richard Williamson et l'Allemand Franz Schmidberger, ami de Ratzinger, en 1972 à Écône**. Qui était cette « ***taupe de gros calibre*** » ?

Existait-il des **liens entre le '*cardinal*' américain Wright et son contemporain britannique Malcolm Muggeridge (ex(?)-Fabien)** qui travailla quelques temps sur la côte est des États-Unis **?** Rappelons que **Muggeridge** fut le Mentor du jeune anglican britannique **Richard Williamson**, formé comme lui à Cambridge, et que c'est lui qui décida de la conversion du jeune Anglican au catholicisme traditionnel. Nous invitons nos lecteurs à mener des recherches sur ce sujet et à nous en communiquer les résultats.

Ensuite, **il fut nommé par l'inverti Montini-Paul VI (dénoncé comme pédéraste par Randy Engel dans le chapitre 19 de son livre) comme l'un des membres de la commission cardinalice qui fut chargée d'inspecter l'œuvre de Mgr Lefebvre et qui conclut par une condamnation de la FSSPX, une décision de retrait de l'approbation de 1970 et une déclaration de suppression canonique de la FSSPX**.

« Vu la gravité de la matière et dans le souci que l'enquête fût menée indépendamment de toute passion, le Saint-Père institua donc une Commission cardinalice composée de trois membres : ***le cardinal Gabriel-Marie Garrone****, préfet de la Congrégation pour l'Éducation catholique, président ; le* ***cardinal John Wright, préfet de la Congrégation pour le Clergé****, et le* ***cardinal Arturo Tabera****, préfet de la Congrégation pour les Religieux et les Instituts séculiers. Cette Commission reçut pour tâche d'abord de réunir les informations les plus étendues et de procéder à un examen de tous les aspects du problème ; ensuite de proposer ses conclusions au Souverain Pontife. »* Cardinal Villot, ROME, LE 27 OCTOBRE 1975. SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT N. 290.499/94

Nous avons publié en annexe **des extraits du dossier «** ***La condamnation sauvage de Mgr Lefebvre*** **» qui fut publiée en 1975, dans un numéro spécial hors série d'*Itinéraires* (205 Ter, août 1975),** en particulier le texte de la condamnation de Mgr Lefebvre signé par '***Mgr***' Wright le 6 mai 1975, et ensuite l'appel (à caractère juridique suspensif) envoyé par Mgr Lefebvre au '***cardinal***' Staffa le 21 mai 1975 puis la relation que fit Mgr Lefebvre de cette affaire et du comportement trompeur de la commission, de '***Mgr***' Wright en particulier, le 30 mai 1975.

« APRÈS *la condamnation en mai 1975 de l'Œuvre d'Écône et de la Fraternité Sacerdotale St Pie X par l'Évêque de Fribourg (Suisse) sur* ***la demande de la commission des trois Cardinaux Garrone, Wright et Tabera****, née on ne sait comment, j'écrivais au Pape Paul VI que la condamnation portant, soi-disant, sur des points de doctrine – n'aurait dû atteindre que ma personne et que la cause aurait dû être jugée par la Congrégation pour la doctrine de la foi* ([21][25]) » Mgr Lefebvre, 23 février 1979, dans Itinéraires, n°233, mai 1979, page 7

Fin de citation.

[21] (1) Tous les documents de cette période ont été publiés dans le numéro spécial de la revue ITINÉRAIRES intitulé : *La condamnation sauvage de Mgr Lefebvre.* [Cf. table 1-338]

SOCIÉTÉ 07/10/2000 À 05H08

Dix-huit ans de prison pour l'abbé Bissey.[22]

L'avocat général avait requis douze ans contre le prêtre coupable de viols sur mineur.

SANTUCCI FRANÇOISE-MARIE

Caen envoyée spéciale

Dix-huit ans. C'est la peine infligée, vendredi à l'issue de quatre heures trente de délibéré, à l'encontre du curé René Bissey, 56 ans. Dans son box, l'homme ne bronche pas, indéchiffrable et éteint ; la cour d'assises de Caen le reconnaît coupable de viols sur un mineur, d'atteintes sexuelles sur trois mineurs et de corruptions de sept mineurs. Onze garçons mais surtout un : la victime principale Ludovic R., 26 ans, qui cache son visage à l'énoncé du verdict. Quelques instants plus tard, entouré de ses proches en sanglots, le jeune homme a un malaise et l'huissier devra appeler un médecin. Après une semaine de lourds débats, après de nombreuses auditions à huis clos et des témoignages publics atterrants pour l'Église catholique (Libération du 5 octobre), les jurés ont été bien au-delà de la mesure toute normande à laquelle les enjoignait l'avocat général.

René Bissey risquait vingt ans de réclusion criminelle. Éric Enquebecq, l'avocat général, avait requis douze ans. «Mais n'allez pas trop au-delà, a-t-il dit en substance aux jurés, sinon, l'accusé fera appel et les victimes devront à nouveau subir ça.» Ce «tarif» modéré, justifié par le fait que René Bissey «a tout avoué», qu'il a atteint «le comble de la déchéance», n'a pas emporté l'adhésion de la cour. Elle a, semble-t-il, surtout retenu les premiers mots du ministère public. Cette «lignée d'enfants choisis, dominés puis abandonnés après avoir été souillés». Ces mineurs fragiles, qui ont vécu «des moments d'enfer» face à un «séducteur, un bourreau».

Prudence oratoire. Éric Enquebecq revient longuement sur l'histoire de Ludovic, qui se met à pleurer, qui baisse la tête mais ne veut pas sortir. Il lui faut entendre les mots de l'avocat général sur ce «curé guère tourmenté par son péché», un curé dont la grande faute n'est pas d'avoir failli à son sacerdoce, mais plutôt à «sa mission d'éducateur». Bizarre précaution, alors que les débats ont montré, au contraire, à quel point le port de la soutane a permis à René Bissey de gagner la confiance de très pieuses familles. Cette prudence oratoire aurait-elle un lien avec l'instruction en cours concernant l'évêque Pierre Pican ? Le supérieur hiérarchique de Bissey, qui était au courant mais n'a rien fait, est poursuivi pour «non-dénonciation de crimes». L'Église écartée, Bissey devient soudainement un homme, un homme dont la «déviance inadmissible» a été toute la semaine allégrement confondue, par le parquet, les avocats et les experts, avec l'homosexualité.

Un parallèle également établi par Jacques Martial, l'avocat de la défense. «L'homosexualité n'est pas un délit, mais c'est difficile à vivre. Imaginez alors la difficulté de René Bissey, victime de cet autre trouble de la sexualité qu'est l'attirance pour les enfants.» L'avocat attaque durement l'Église catholique, qui «après avoir étouffé des histoires de ce genre pendant des siècles, croit pouvoir se protéger en jetant ce misérable dans la fosse aux lions.» Il fait référence à un cardinal du Vatican, qui demandait en début de semaine que la pédophilie soit classée «crime contre l'humanité». Pendant que Jacques Martial reprend les charges une à une, contestant les atteintes sexuelles ou s'interrogeant sur la «contrainte» réellement exercée sur Ludovic, celui-ci fait les cent pas dans le hall. Il n'a jamais parlé publiquement, on le l'a pas entendu car sa déposition, comme celle des autres victimes, eut lieu à huis clos. Il confie juste, avec une grande prudence, «arriver au bout du marathon. C'est si difficile pour moi. Mais le procès fait du bien. Comme si j'avais accompli les trois quarts de la thérapie.»

---

[22] http://www.liberation.fr/societe/0101349178-dix-huit-ans-de-prison-pour-l-abbe-bissey

Cassation envisagée. Avant que les jurés se retirent pour délibérer, René Bissey parle une dernière fois. Et pour la première fois, il exprime du repentir. «Grâce à l'incarcération, grâce au procès et aux docteurs, j'ai pris conscience que j'étais un criminel, mot que j'avais jusque-là refusé. Je demande pardon aux familles et aux enfants.» Mais Ludovic n'est pas là pour l'entendre. L'avocat de Bissey en est déjà à la prochaine étape: il annonce son intention d'aller en cassation.

L'abbé Bissey : Un pervers sexuel pédophile, selon les experts psychiatres.[23]

CAEN (AP) -- Au quatrième jour du procès pour pédophilie de l'abbé René Bissey devant les assises du Calvados à Caen, les experts psychiatres sont venus témoigner jeudi à la barre, estimant que l'accusé est un "pervers sexuel pédophile authentique", qui pense "avant tout à lui".

Pour le docteur Louis Anne, un des spécialistes désignés pour étudier la personnalité de l'abbé accusé de viols et agressions sexuelle sur 11 jeunes garçons, nul doute: "M. Bissey est un pervers sexuel pédophile authentique". Il fait preuve d'une "absence totale de moralité, de culpabilité" et d'une "indifférence totale par rapport à ses victimes. Il fait face à la situation mais ce n'est pas un malade".

Le Dr Philippe Leurteau, chargé d'une contre-expertise, a lui insisté sur le caractère obsessionnel que revêtent pour l'accusé les choses du sexe, et sa façon crue de les percevoir. "Cet homme ne se considère pas comme anormal, il est intelligent, calculateur et pense avant tout à lui avant de penser aux victimes".

Seul élement positif pour l'accusé, qui n'a pas exprimé la moindre émotion, "il est tout de même gêné d'avoir abusé de la confiance des parents", a ajouté le Dr Leurteau.

Auparavant, magistrats et jurés avaient entendu le témoignage du Dr René Girard, qui vit en septembre 1998 Yann, une des victimes de l'abbé Bissey. Alors âgé de 22 ans, Yann, au bord du suicide, venait de révéler à la police les actes pédophiles et les agressions sexuelles du curé dont il avait souffert pendant près de huit ans.

"Malgré l'ancienneté des faits, il est ressorti de cette entrevue un désarroi émotionnel très important, frappé d'un sentiment de culpabilité", a expliqué le Dr Girard.

Yann "n'avait pas seulement l'impression d'avoir été sali", mais celle aussi "de ne plus s'appartenir". Le jeune homme s'est retrouvé "pris dans une relation de laquelle il n'a pas pu se dégager. Yann m'a parlé de sa dépendance physique, de sa dépendance sexuelle". Le jeune homme, qui assiste à toutes les audiences depuis le début du procès lundi, tenait son visage entre ses mains.

"Pensez vous que ce procès mettra un point final à son drame ?", a lancé un avocat de la partie civile. "Non, mais, cela l'aidera, je reste optimiste pour son avenir, il a les moyens de s'en sortir mais il devra être aidé", a répondu le psychiatre. Alors, pour la première fois depuis le début du procès, Yann a esquissé un léger sourire.

L'audience se poursuivait avec les plaidoiries, dans l'après-midi, des avocats de la partie civile.

15 juin 2001 : Le procureur de la République de Caen a requis, vendredi 15 juin, 4 à 6 mois de prison avec sursis contre Mgr Pierre Pican, pour que ce procès – le premier d'un évêque, pour non-dénonciation d'un prêtre pédophile – ait une "vertu pédagogique" Le Monde – 15 juin 2001[24]

Le procureur de la République de Caen a souhaité donner à ce procès, le premier d'un évêque, pour non-dénonciation d'un prêtre pédophile, "une vertu pédagogique".

Le procureur de la République du tribunal correctionnel de Caen (Calvados) a requis, vendredi 15 juin, 4 à 6 mois de prison avec sursis contre Mgr Pierre Pican, pour que ce procès – le premier d'un évêque, pour non-dénonciation d'un prêtre pédophile – ait une "vertu pédagogique".

En préambule, le magistrat, Jacques-Philippe Segondat, avait estimé que l'audience du jour était essentiellement "un procès de notre époque, marqué par une confrontation entre la volonté d'une certaine auto-protection des institutions et un monde assoiffé de vérité et de transparence". Pour M. Segondat, nos contemporains, "face à toutes ces institutions qui

[23] http://www.gayglobe.us/abbe-pedophile html
[24] http://www.denistouret fr/constit/Pican_Caen html

régulent la vie sociale (...), veulent une transparence et une vérité". Le représentant du ministère public a noté que, dans certaines situations, "le secret est parfois banni car assimilé à une dissimulation".

Ce procès "n'est pas le procès de l'Église. Il est le seul procès d'un homme d'Église qui a, selon moi, manqué à son devoir de dénonciation prévu par le code pénal", a-t-il expliqué. Le code pénal, dont l'article 434.3 donne obligation de dénonciation à tout responsable d'institution, publique ou privée, des actes pédophiles, de quelque nature qu'ils soient, sur des mineurs de 15 ans.

"UNE CERTAINE FORME DE DISSIMULATION"

Une fois cette précision faite, le procureur s'est attaché à décrire le comportement, et partant, le caractère de Pierre Pican.

"Dossier des occasions manquées", a dit le procureur, pour qui le comportement de Pierre Pican est d'autant plus critiquable qu'il savait pertinemment que les victimes n'étaient âgées que de 6 à 13 ans. Plus qu'un refus de dénonciation, le magistrat parlera même d'une "certaine forme de dissimulation".

"Choqué" d'entendre les deux supérieurs de l'abbé Bissey, le vicaire général Michel Morcel et Mgr Pican, qualifier leur subordonné de "loque humaine", le procureur a remarqué qu'ils n'ont considéré que "la situation personnelle" du pédophile.

"Le traitement de cette affaire", regrette-t-il, "ça a été 'wait and see'". Et de fustiger "l'immobilisme, l'attentisme du prévenu habité du secret espoir que tout rentrera dans l'ordre sans qu'on ait à intervenir".

Jacques-Philippe Segondat a décrit l'évêque comme "quelqu'un de quelque peu psycho-rigide" et a estimé que le prélat "à plusieurs reprises, a commis de graves erreurs de jugement". Selon lui, l'évêque de Bayeux a "des difficultés à se remettre en cause" et ne s'exprime qu'avec des "affirmations à l'emporte-pièce".

Le procureur a rejeté toute possibilité, dans le cas de l'évêque, d'une quelconque qualification de secret professionnel ou de la confession, ou de confidence. La jurisprudence relative à ce dernier secret, qui remonte à 1891, nécessite une évolution "indispensable", a noté le magistrat, qui rappelle toutefois que "nous ne sommes pas dans une situation de confidence, – ou alors on baptise tout de confidence et les clercs auraient le droit de ne rien dire du tout . Nous sommes dans une situation de quelqu'un (...) auquel on demande des explications."

Dans ses conclusions, la défense a demandé la relaxe de Mgr Pican. Le jugement a été mis en délibéré au 4 septembre.
LEMONDE.FR | 15.06.01 | 18h10, Avec AFP, Reuters

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site http://www.virgo-maria.org/

Pour nous transmettre une information ou une nouvelle : **la.redaction@virgo-maria.org**